



29^{ème} ASSEMBLEE GENERALE 17 octobres 2020

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport d'activité du Président**
- 2. Rapport d'activité du Président du Comité Ardennes**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2019/ vote**
- 4. Rapport financier de l'exercice 2019 / vote**
- 5. Présentation du budget prévisionnel 2020 / vote**
- 6. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels (bilan résultats)**
- 7. Rapport spécial du commissaire aux comptes**
- 8. Renouvellement du mandat des commissaire aux cptes arrivant à échéance / vote**
- 9. Renouvellement du mandat du com. aux cptes suppléant arrivant à échéance /vote**
- 10. Fixation de la cotisation / vote**
- 11. Renouvellement de membres du CA Démissions- candidatures / vote**
- 12. Présentation de l'avancement du projet MAISON DES PARENTS**
- 13. Questions diverses**

Association d'aide aux enfants
atteints de leucémie ou d'un autre cancer
soignés au CHU de Reims

ROSEAU
B.P. 2064
51072 REIMS CEDEX

T. 03 26 07 41 11 (Répondeur)
association.roseau@wanadoo.fr
<http://www.association-roseau.fr>

 Association ROSEAU

ROSEAU 28^{ème} ASSEMBLEE GENERALE 17 octobres 2020

Association d'aide aux enfants
atteints de leucémie ou d'un autre cancer
soignés au CHU de Reims

ROSEAU
B.P. 2064
51072 REIMS CEDEX

T. 03 26 07 41 11 (Répondeur)
association.roseau@wanadoo.fr
<http://www.association-roseau.fr>

 Association ROSEAU

ACCUEIL DU PRESIDENT Michel ROUSSEAU

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Je déclare ouverte la 29^{ème} assemblée générale annuelle de ROSEAU.

Cette assemblée est enfin réunie dans un contexte tout à fait particulier, dû à la pandémie « Covid 19 » qui a totalement bouleversé notre existence depuis le début du mois de mars de cette année.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant

1. Rapport d'activité du Président
2. Rapport d'activité du Président du Comité Ardennes
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2019/ vote
4. Rapport financier 2019 / vote
5. Présentation du budget prévisionnel 2020 / vote
6. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels (bilan résultats)
7. Rapport spécial du commissaire aux comptes
8. Renouvellement du mandat des commissaire aux cptes arrivant à échéance / vote
9. Renouvellement du mandat du com. aux cptes suppléant arrivant à échéance /vote
10. Fixation de la cotisation / vote
11. Renouvellement de membres du CA Démissions- candidatures / vote
12. Présentation de l'avancement du projet MAISON DES PARENTS
13. Questions diverses

Je vous rappelle que nos statuts ne prévoient ni quorum ni vote par procuration et que les décisions sont prises à la majorité des membres présents par vote à main levée à l'exception de l'élection des membres du CA où le vote à bulletin secret est obligatoire.

Conformément aux injonctions gouvernementales, nous avons dû limiter ce regroupement à 30 personnes et je vous remercie de votre présence, tout en excusant celles et ceux qui se sont effacés pour vous laisser la place. C'est donc à eux également que ce rapport s'adresse.

RAPPORT MORAL D'ACTIVITE

Si le conseil d'administration, l'équipe d'animation et le groupe d'accompagnement « Café-croissant n'ont pas connu de changements, il en est tout autre du nombre d'adhérents donateurs qui est passé de 1164 en 2017 à 915 en 2018, soit une baisse de 249 unités.

Certes l'année 2019 fut exceptionnelle mais les précédentes nous avaient habitués à une moyenne d'environ 1100 (2015=1135, 2016=1092, 2017=1100,) Cette diminution est certainement due en partie à la morosité ambiante liée à une situation économique toujours languissante et à d'autres facteurs inconnus. Ceci a justifié les appels exceptionnels à dons de l'association dès la fin de l'année 2019

Fort heureusement, nos partenaires habituels n'ont pas diminué leurs efforts, bien au contraire, et je les en remercie.

Il s'agit essentiellement de la troupe théâtrale des Sarrybiens, de la section Errance du Reims Europe Club, du Club de la Presse, de l'hypermarché Carrefour Cernay, du comité des fêtes de Damery, de Monsieur Eric Hermans, organisateur du Grand Prix automobile de Louâtre, du comité d'animation de Yoncq, des Belles Champenoises d'Epoque, de Aquarelle Reims Evènement, de la mutuelle Hospitalière UniSanté Prévoyance, de Courir pour un Avenir et la garnison de Mourmelon, de l'hippodrome de Reims, du cabaret le K à Tinquieux, du Lions Club de Soissons, le Rotary Club Reims, le Rotary Club de Vitry le François, la Table Ronde d'Epemay, le Cosy bar, établissement éphémère de Chalons en Champagne, l'association Scoot&Co de Seine et Marne, l'association BREC Airsoft de Chalons en Champagne, l'événement Fitness de Laëtitia et Maelys, le club de dance country « Lucky's Team de Saint-Memmie, les Compagnons du devoir de Muizon, Cora Reims Neuville avec Champagne FM, Christophe et Céline

Schneider, les élèves du lycée La Salle de Thillois, le club des motards des polices nationales, le club de roller hockey Les Rapaces de Reims, le Centre d'aide aux malades de l'Aube « Au Soutien Actif », l'école de gendarmerie de Chaumont, le tatoueur Rémois CYR, Groupama, le club Kiwanis Arcis-Val-d'Aube, Monsieur Luc Bourboin, la défunte association « Gueux, Village d'Hier & Aujourd'hui »

A ces dons, sont venues s'ajouter les subventions habituelles de la VILLE DE REIMS pour l'opération théâtre, le séjour neige et une aide au fonctionnement, et une subvention de la CPAM des Ardennes pour le séjour voiles en mer Bretonne.

De nombreux bénévoles assidus ou occasionnels n'ont pas ménagé leur peine pour l'opération emballage cadeaux à l'enseigne Cultura, durant la semaine précédant Pâques et surtout les deux mois précédant Noël.

C'est à travers ce bref résumé que réside l'explication de la bonne santé de notre trésorerie à la clôture de l'exercice 2019.

Dans le domaine des activités proposées aux enfants et familles, nous n'avons pas innové, nous efforçant de reconduire toutes les actions des exercices précédents. Elles ont fait leurs preuves et sont toujours aussi appréciées des bénéficiaires. Pour ne citer que les principales : -Galette de rois à JIMBALOO -Séjour d'une semaine à la neige pour 33 personnes, enfants et parents. -Grande fête annuelle de l'association, également à l'hôpital. -Week-end familial au Château de Versailles et au zoo parc de Thoiry pour 11 familles -Grand pique-nique aux étangs de Villevenard -Séjour familial d'une semaine à la mer pour 6 familles. -Une semaine de voile en Bretagne pour cinq jeunes, -Week-end au parc d'attraction Nigloland pour 15 familles -Réalisation de rêves d'enfants.

Et comme toujours l'animation quotidienne dans l'unité de soins par nos douze animatrices (teurs) bénévoles, avec célébration de toutes les fêtes calendaires et anniversaires, et autres selon l'humeur du moment, distribution de jeux et jouets, sans oublier la fratrie.

Tous les samedis matin, les parents des enfants hospitalisés ont été invités au petit déjeuner « Café-Croissants » par l'équipe de bénévoles dédiée.

Les services sociaux du CHU ont fait plusieurs fois appel à Roseau pour apporter une aide financière à quelques familles en grande difficulté occasionnée par la maladie de l'enfant.

La grande affaire de cette **trentième année** d'existence de l'association fut incontestablement le démarrage de la construction de la MAISON DES PARENTS marquée par la cérémonie de pose de la première pierre le 2 octobre 2019 en présence de

Mme Dominique De Wilde, directrice générale du CHU de Reims

Mme la Pr Nathalie Bednarek, chef du pôle FPE du CHU

M. Michel Rousseaux, président de Roseau

M. Frank Noël, Adjoint au maire de Reims, remplace M. Arnaud Robinet qui vient d'annoncer son empêchement

M. Olivier Krug, Président des Amis de l'AMH

M. Frédéric Bonnet, Architecte

M. Christian Bruyen, Président du département de la Marne

Mme Murielle Vidalenc, Directrice Générale Déléguée de l'ARS Grand-Est

Mme Audrey Mathon de Bettancourt, Directrice de la CAF de la Marne.

Mme Isabelle Henrot, Fondation du Crédit Agricole du Nord Est

M. Frédéric Allaux, Fondation du Crédit Agricole du Nord Est

Mme Alice Berquet, Directrice Adjointe de la CPAM de REIMS

Ainsi que de nombreux représentants d'associations, de comités de La Ligue contre le cancer, de collectivités diverses ayant participé au financement du projet, des Directeurs des services techniques du CHU et de 20 membres de l'association.

Cette sympathique cérémonie officialisa le début de la construction et permit à l'association de faire part de la difficulté qu'elle avait pour boucler le budget et de lancer quelques appels au secours directement

auprès de nos financeurs acquis et potentiels et largement relayés, et je les en remercie, par le journal L'Union et le magazine local « Comm'une Découverte »

C'est ainsi que trois mois après, le 31 décembre 2019, nous avons reçu 260 000 € qui comblaient plus de la moitié de ce qui nous manquait. Nous abordions l'année 2020 avec confiance, **sauf que nous ne savions pas ce qui nous attendait !**

Ces difficultés n'impactèrent heureusement pas l'avancement du chantier, la météo plutôt favorable de cette fin d'année facilitant grandement le travail. Là également nous ignorions ce qui nous attendait !

Cette Assemblée Générale est consacrée à l'exercice 2019 mais, compte tenu de sa tenue tardive, nous ne pouvons pas nous quitter sans évoquer la vie de l'association pendant les 8 mois qui viennent de s'écouler.

Les actions pérennes de l'association ont été brutalement interrompues dès le mois de mars, les deux premiers mois de l'année se sont passés comme prévu avec l'animation dans le service, la tenue des réunions café-croissants, la traditionnelle Galette des Rois et le Séjour à la neige.

En revanche, le projet MAISON DES PARENTS, hormis la suspension des travaux pendant deux mois, s'est poursuivi tant sur le plan de la construction que sur celui de la recherche des moyens de financement nécessaires au bouclage de son financement. A ce sujet, à l'Assemblée Générale 2019, l'équipe dirigeante de CALYCE DEVELOPPEMENT nous avaient indiqué que leur projet de construire et dédier six éoliennes au bénéfice des projets de trois associations, dont ROSEAU, qui œuvrent pour le mieux-être et le mieux-vivre des familles touchées par la maladie, suivait son cours, toujours compliqué pour ce genre de projet. Monsieur Bodan, gérant de cette société ici présent, va nous expliquer ce qu'il en est après les interventions de :

- Fabrice Daras Président du Comité Ardennes, qui présentera l'activité de ce comité en 2019
- Elyette Duchatel, Trésorière, qui présentera son rapport financier 2019
- Monsieur Balleux, commissaire aux comptes
- Michel Lacroix qui fera brièvement le point sur l'avancement du projet MAISON DES PARENTS en ce début du mois d'octobre 2020
-

En conclusion, j'ajouterai qu'il convient de ne pas laisser s'endormir notre association, de continuer à rechercher des forces humaines nouvelles, d'assurer également, et ce point n'est pas à dédaigner, un apport de ressources nouvelles et indispensables au fonctionnement futur de **ROSEAU et de sa MAISON DES PARENTS**.

Rapport du Comité Ardenne par Fabrice Daras (rapport écrit en février 2020 pour l'AG du 30 mars 2020....)

C'est formidable de travailler pour une petite association régionale qui réalise des projets dignes des grandes. Autour d'elle des clubs, des associations sportives ou culturelles, des entreprises, des particuliers qui la soutiennent. Mais il ne faut pas oublier que rien ne se fait sans rien. Je voudrais par ce rapport moral le rappeler.

Cette année a été riche en don même si notre présence sur le terrain et les sollicitations ont été moindres. On débute 2019 en février avec Sophy GORDIEN qui lance une nouvelle fois Margot et Compagnie, exposition de peinture de nos petits malades, sur la communauté de commune de Vallée et Plateau d'Ardenne.

Direction Château-Porcien avec les chorales « ATOUT Choeurs » et « Eclats Vocalis » qui, début avril, nous offrent un concert de rêve dans une salle pleine à craquer. L'intervention de la maman d'Augustine racontant le parcours d'une jeune mère accompagnant sa petite fille sur le champ de bataille du Cancer a fait passer un frisson dans toute l'assemblée.

Fin avril, c'est un dimanche en Ardennes où notre présence est demandée : à Yoncq et la marche annuelle de son association locale Yoncq animation, et au Chesne pour la bourse puériculture organisée par Les Razemokettes.

Mai sera le mois de Céline qui s'est de nouveau lancée sur l'organisation d'une ZUMBA. Au parc des Expositions de Charleville elle a mené son armée familiale à la victoire. Pendant que des familles sont au combat, d'autres sont aux gains. C'est un bénéfice de 5 380€ qui tombe dans l'escarcelle de Roseau ainsi que des boissons. Merci Céline ZUMBA BISTON. Je crois que je ne te le dirai jamais assez. Merci également à Brice CONTI pour ces 3 heures de danse appréciées. 2020 est déjà lancé.

La maison Pour Tous de Vrigne aux Bois nous accueille sur son après-midi récréatif et nous remettra un chèque de 1 200€ pour cette manifestation.

A Baâlons, la Barbette nous soutient encore sur sa marche annuelle et un chèque de 500€.

En juin, nous ne pouvons assurer qu'une journée sur la fête du don du sang, Michel, mon solide retraité et moi-même sur le pont. Puis c'est déjà la clôture de l'exposition Margot et Compagnie à Rocroi après 6 mois passés dans les médiathèques de la Communauté de Communes.

En juillet, le Team ZAÏM nous invite à son gala de boxe suite au parrainage de EPAJ 08 (Ensemble Pour Jason et Aurélien) association d'aide aux enfants autistes que nous croisons souvent sur nos manifestations Ardennaises. Une soirée de boxe et 350€, encore un soutien de sportifs qui connaissent le combat. Sébastien, un papa boxeur, est monté sur le ring pour porter les couleurs de Roseau. Sébastien a un enfant autiste.

Courant Août, le Comité Ardennais contre les Maladie Respiratoires verse pour la Maison des Parents une subvention de 11 800€ suite à la clôture de ses comptes et sa fermeture. Le Comité Ardennais de la Ligue Contre le Cancer reçoit la même somme. C'est grâce au docteur Jean BOTOKEKI, membre du Conseil d'Administration de la Ligue 08, que cette somme a pu être distribuée. Je le remercie d'avoir pensé à Roseau lorsque le Docteur DUCLOS l'a contacté pour que cet argent soit distribué comme le souhaitait le premier donateur qui avait fait son legs en 1940. L'histoire est dans l'Ardennais et le prochain bulletin Roseau en parlera.

En octobre, dans le petit village d'ARREUX où est organisé depuis 20 ans une course de 3 heures de VTT, l'association locale Familles Rurales prélève un euro par inscriptions et 200 euros nous sont versés en don. Plus de 25 bénévoles du village (oui j'en suis également) travaillent sur cette épreuve annuelle (important à souligner).

Puis c'est le Comité d'entreprise de la Maroquinerie des Ardennes qui nous verse 1 000€ sur les bénéfices de ses manifestations d'Octobre Rose. Il soutient en même temps le Comité 08 de la Ligue contre le Cancer avec un chèque de 1 800€.

Décembre termine l'année par une présence au marché de Noël de Jandun, invité par l'association locale qui œuvre pour animer ce village.

Un club de self défense nous apporte 600€, et son président, Stéphane TESTU, offre au service HOP deux voitures draisienne pour les enfants. Le combat sportif de son club OIS KRAV MAGA pour le combat contre le cancer...

Et enfin, la maison de Noël de la famille MILLOT décorée pour notre association récolte 1000,84€. Didier MILLOT travaille avec Céline à la Maroquinerie des Ardennes.

A souligner enfin, le Comité08 de la Ligue Contre le Cancer, lors de son C A de décembre, vote une subvention de 10 000€ pour la maison des parents, auxquels vont s'ajouter 2 500€ d'Une Rose un Espoir 08

Toutes ces subventions associées à ce que nous récoltons sur nos stands (dons et ventes d'objets), par les ventes des capsules ou les tirelires déposées chez des commerçants, sont reversées dans l'escarcelle de l'Association. Depuis la création du Comité en 2012 c'est un peu plus de 110 000€ qui ont été drainés pour l'Association et la Maison des Parents.

Le soutien de clubs services est cyclique. C'est normal, je l'ai déjà dit dans d'autres rapports, il en faut pour tout le monde. Pas d'inquiétude, ils reviennent en 2020. Nous avons déjà des contacts depuis le début de l'année.

Malgré tout, je voulais souligner ici leurs participations qui, au fil des années, se monte à plus de 35 000€ reçus des Rotary de Charleville et Sedan, des Lion's Club de Givet, Vouziers et Rethel.

Pour sa part, le Comité des Ardennes de la Ligue Contre le Cancer et sa nouvelle subvention de décembre, porte sa contribution pour la Maison des Parents à 15 000€. Tout comme Une Rose Un Espoir 08 avec cette promesse de fin d'année, sa participation est à un peu plus de 8 000€.

En plus des associations Sportives et Culturelles, il y a le Comité d'Entreprise de la Maroquinerie des Ardennes qui depuis 2017 nous invite chaque année pour une remise de chèque pour un total à l'heure actuelle de 2 200€.

Parler de la Maroquinerie des Ardennes me permet de souligner les ramifications qui commencent à pousser de cette entreprise avec la maison décorée de Didier MILLOT mais surtout de citer à nouveau celle qui en est à l'origine. J'ai nommé : Céline BISTON.

C'est notre Céline à nous, Roseau. Tata Patate comme on la surnomme. Avec l'organisation de sa ZUMBA, qui lui prend une année complète, c'est 11 375€ récoltés en 3 ans.

Mais, après toutes ces paroles positives, c'est le moment de gratter un peu la couche dorée de notre écusson. Bien que ces résultats soient plus qu'encourageants, et le fruit de notre présence incessante sur le terrain, nos rangs s'éclaircissent. Nous sommes de moins en moins nombreux et pourtant les sollicitations sont là. Et il faut être présent, sinon tous ces soutiens s'envoleront. Alors on court, on s'épuise pour assurer. Si nous étions un peu plus nombreux, investis, la charge se répartirait mieux et nous serions plus enclin à continuer la route. C'est tellement bon d'entendre des parents dire : « C'est bien ce que vous faites ! C'est une belle association. Merci pour ces moments ! »

Je ne nommerai pas ceux qui restent. Ils se reconnaîtront. Je les remercie pour leur contribution.

Mais l'heure est grave. Il ne faut pas se leurrer, au-delà du Comité Ardennes, notre association passe un cap important avec le départ futur (et proche) de piliers et ce surcroît d'activité que va représenter notre Maison.

Alors, c'est vrai, lorsque l'on fait les comptes, le matelas est confortable. Mais attention ! Il n'est pas pérenne et on pourrait sentir rapidement les cailloux du sol comme sur un couchage dégonflé au fond d'une tente. Le réveil risque d'être difficile.

Ce sujet revient après le bilan financier. Nous aurons à en débattre. Je n'ai pas non plus les moyens de faire venir de nouveaux membres car celui qui veut, viendra de lui-même. Mais j'ai souhaité aborder ce sujet brûlant dans ce rapport que j'aurais pu titrer de cette phrase de Bernard WEBER : « L'important n'est pas de convaincre, mais de faire réfléchir ».

Rapport de Mme Elyette DUCHATEL Trésorière de l'association

BILAN, COMPTE DE RESULTAT

Comptes de l'association le 31 décembre 2019

Résultat de l'exercice : 148 727.87 €

LES PRODUITS SOIT 281 869.16 €

Voir page 3

Cotisations, Dons de particuliers : 109 477.08 € (38.84 %)

Ensemble des cotisations, dons de particuliers, collectes et dons reçus aux emballages cadeaux.

Dons d'Associations et fondations 96 111.50 € (34.10 %)

Dons d'entreprises : 39 401.99 € (13.98 %)

Subventions publiques 6 513.00 € (2.31 %)

DATE	ORIGINE	SUBVENTIONS	DESTINATION
06/02/2019	CPAM Charleville	753.00 €	A chacun son cap
11/03/2019	Ville de Reims	2 600.00 €	Fonctionnement
11/03/2019	Ville de Reims	760.00 €	Séjour Neige
09/07/2019	Ville de Reims	2 400.00 €	Théâtre
	TOTAL	6 513.00 €	

Pour information, toutes les subventions concernant la Maison des Parents ont été comptabilisées en classe capitaux.

Actions pour ROSEAU THEATRE : 27 951.00 € (9.92 %)

Il s'agit d'actions organisées par Roseau ou par des tiers au profit de ROSEAU. La plus importante étant essentiellement les pièces de théâtre jouées par « les Sarrybiens » chaque mois de janvier au profit de ROSEAU. Cette année les Ardennais n'ont pas pu réaliser leur deuxième année action théâtre.

Produits divers, Ventes : 1 800.53 € (0.64%)

Il s'agit de ventes de plaques de muselets et d'objets divers sur les brocantes, de quelques livres « Dis- moi » et « Si on en parlait » Ventes de mugs.....

Produits financiers : 614.06 € (0.21 %)

LES CHARGES SOIT 133 141.29 €

Voir page 4

Frais de fonctionnement général et de communication : 38 689.14 € (29.06 %)

Frais local rue des Poissonniers (location, électricité, téléphone) location nouveau logiciel, frais commissaire aux comptes, etc...)

Total des actions directes pour les enfants et les familles**au sein de l'Hôpital : 16 339.75 € (12.27 %)**

Animation dans le service, cadeaux, fêtes, spectacles, livres, disques, jeux

Achats de matériel pour les enfants du service / Achats de matériel pour les enfants d'autres services

Total des achats de petit matériel médical et para médical**et de confort pour les enfants et les familles 452.91 € (0.34 %)**

Achats de matériel médical et para médical de confort pour le service HOP et d'autres services.

Total des actions directes pour les enfants et leurs familles**à l'extérieur de l'Hôpital : 62 666.92 € (47.07 %)**

Séjour à la neige, séjour à la mer / Séjour en France / croisière / Sorties

TOTAL des dépenses pour actions au profit de ROSEAU 11 348.39 € (8.52 %)**Soutien financier à des familles : 3 269.18 € (2.46 %)****Dons et subventions de ROSEAU pour****UNAPECLE, FME ... : 375.00 € (0.28 %)****CONCLUSION**

La situation financière de l'association est bonne et nous permet d'aborder l'année 2019 avec la certitude de pouvoir réaliser les actions que nous renouvelons chaque année.

Si vous en êtes d'accord nous allons procéder au vote pour l'affectation des résultats 2019. Nous vous proposons d'affecter :

. la somme de 100 000.00 € en excédent au projet de la Maison des Parents,

. la somme de 48 727.87 € en excédent de trésorerie

ce qui permettrait de porter la réserve financière destinée au Projet de Maison des Parents à 925 000.00 €

785 000 € affectés à la construction de la MAISON DES PARENTS

140 000 € réserve de trésorerie pour le fonctionnement de la MAISON DES PARENTS la première année

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Y COMPRIS MAISON DES PARENTS

CHARGES

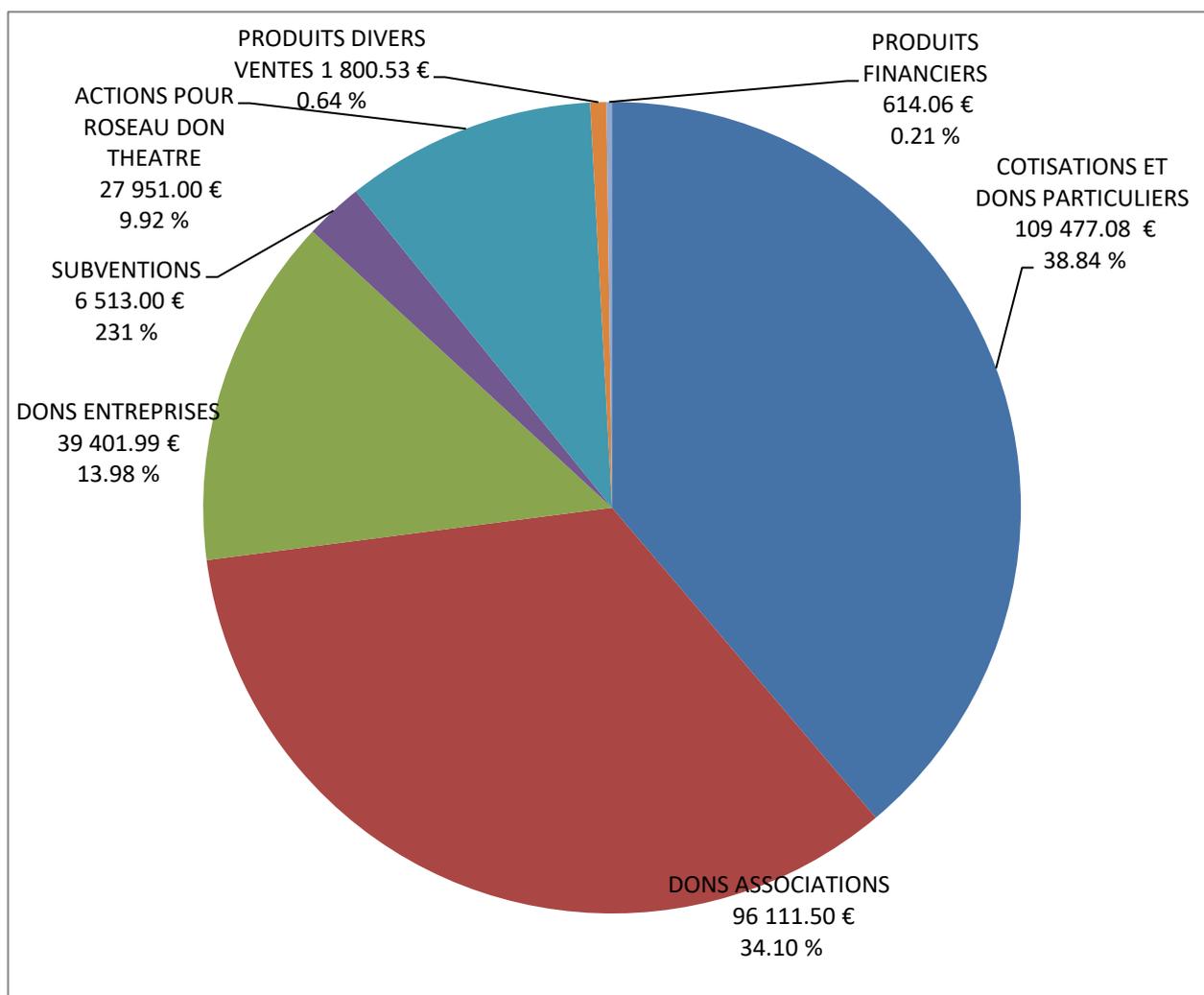
FONCT. GENERAL	15 000,00 €
ACTIONS DANS L'HOPITAL ANIMATION	26 000,00 €
ACHATS POUR SERVICES DE L'HOPITAL	18 000,00 €
ACTIONS A L'EXT. DE L'HOPITAL SORTIES SEJOURS	50 000,00 €
ACHATS POUR ACTIONS	7 000,00 €
SOUTIEN FIN. FAMILLES	13 000,00 €
RECHERCHE- FORMATION-DONS DE ROSEAU A	4 000,00 €
CONSTRUCTION MAISON DES PARENTS	1 615 000,00 €
	1 748 000,00 €

PRODUITS

COTISATIONS ET DONS PARTICULIERS	90 000,00 €
DONS ASSOCIATIONS	38 000,00 €
DONS ENTREPRISES	20 000,00 €
SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	5 760,00 €
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	350 000,00 €
ACTIONS POUR ROSEAU DON THEATRE	35 000,00 €
PRODUITS DIVERS VENTES	4 000,00 €
PRODUITS FINANCIERS	1 205 240,00 €
	1 748 000,00 €

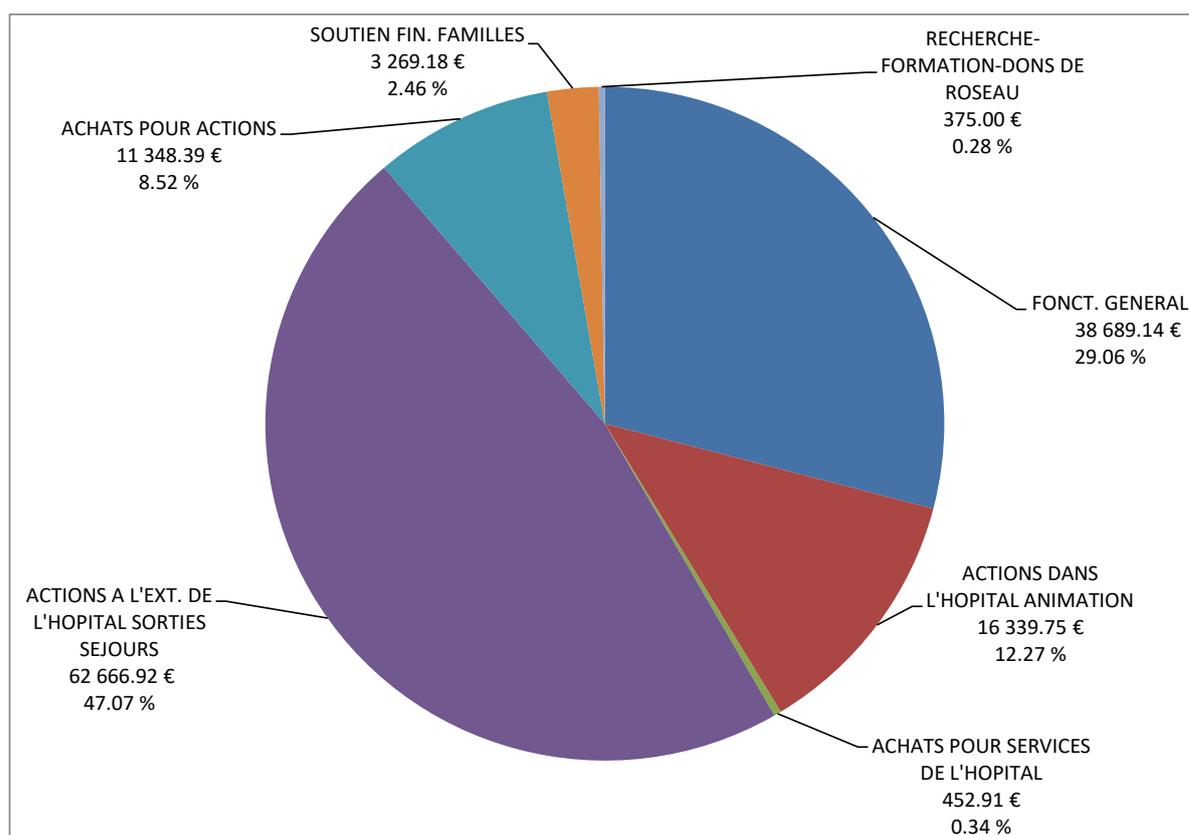
PRODUITS

ORIGINE	MONTANT	% TOTAL
COTISATIONS ET DONS PARTICULIERS	109 477,08 €	38,84%
DONS ASSOCIATIONS	96 111,50 €	34,10%
DONS ENTREPRISES	39 401,99 €	13,98%
SUBVENTIONS	6 513,00 €	2,31%
ACTIONS POUR ROSEAU DON THEATRE	27 951,00 €	9,92%
PRODUITS DIVERS VENTES	1 800,53 €	0,64%
PRODUITS FINANCIERS	614,06 €	0,21%
	281 869,16 €	100,00%



CHARGES

FONCT. GENERAL	38 689,14	29,06%	
ACTIONS DANS L'HOPITAL ANIMATION	16 339,75	12,27%	
ACHATS POUR SERVICES DE L'HOPITAL	452,91	0,34%	
ACTIONS A L'EXT. DE L'HOPITAL SORTIES SEJOURS	62 666,92	47,07%	
ACHATS POUR ACTIONS	11 348,39	8,52%	
SOUTIEN FIN. FAMILLES	3 269,18	2,46%	
RECHERCHE- FORMATION-DONS DE ROSEAU A	375,00	0,28%	
	133 141,29	100,00%	



ASSOCIATION ROSEAU

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 47, rue Cognacq Jay

51100 REIMS

SIREN 411 460 181

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS



COFIDAC

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DU GROUPE AUDIMIS
INSCRITE PRES DE LA COUR D'APPEL DE REIMS

Parc d'Affaires Reims Champigny - Bâtiment C

Allée Jean-Marie Amelin

51370 Champigny

ASSOCIATION ROSEAU

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 47, rue cognacq Jay

51100 REIMS

Siren : 411 460 181

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de l'ASSOCIATION ROSEAU,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION ROSEAU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires Reims
Champigny - Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 Champigny

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces

comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champigny, le 28 février 2020

Pour la S.A.S. COFIDAC
Commissaire aux Comptes

Jean-Luc BALLEUX
Associé signataire

COFIDAC

*Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims*

*Parc d'Affaires Reims
Champigny - Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 Champigny*

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires Reims
Champigny - Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 Champigny

ACTIF

INTITULE	EXERCICE 2019			EXERCICE 2018
	BRUT	AMORT. & PROV.	NET	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
- Frais d'établissement				
- Autres				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
- Terrain				
- Constructions				
- Agencement des bâtiments (Travaux)				
- Instal. techniques, matériel et outillage				
- Autres				
- Immobilisations Taxe d'Apprentissage				
- Immobilisations corporelles en cours	455 087,66 €		455 087,66 €	78 736,79 €
- Avances et acomptes				
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
TOTAL I	455 087,66 €	- €	455 087,66 €	78 736,79 €
<u>STOCKS & EN-COURS</u>	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	14 277,83 €
- Matières premières et fournitures				
- Autres approvisionnement				
- Avances et acomptes versés sur commandes	6 000,00 €		6 000,00 €	14 277,83 €
<u>CREANCES</u>				
- Créances redevables et comptes rattachés				
- Autres créances	440 000,00 €		440 000,00 €	305 000,00 €
- Valeurs mobilières de placement	1 143 000,00 €	- €	1 143 000,00 €	993 000,00 €
<i>Titres (Bons de caisse)</i>	1 143 000,00 €		1 143 000,00 €	993 000,00 €
- Disponibilités	148 026,38 €	- €	148 026,38 €	176 649,31 €
<i>Livret association</i>	61 666,37 €		61 666,37 €	81 083,25 €
<i>Banque Reims</i>	84 012,39 €		84 012,39 €	93 968,36 €
<i>Banque Ardennes</i>	2 189,28 €		2 189,28 €	1 223,87 €
<i>Caisse Reims</i>	- €		- €	- €
<i>Caisse Ardennes</i>	158,34 €		158,34 €	373,83 €
- Charges constatées d'avance	640,96 €		640,96 €	3 278,80 €
- Produits à recevoir			- €	- €
- Produits à recevoir (dont prov. C. payés)				
TOTAL II	1 737 667,34 €	- €	1 737 667,34 €	1 492 205,94 €
- Charges à répartir sur plusieurs exercices				
- Primes de remboursement des obligations				
- Ecart de conversion actif				
TOTAL III	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL	2 192 755,00 €	- €	2 192 755,00 €	1 570 942,73 €



PASSIF

	INTITULE	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
	- Fonds associatif sans droit de reprise		
F	<u>RESERVES</u>		
O	- Dépenses refusées		
N	- Réserve de trésorerie		
D	- Excédents affectés à l'investissement	825 000,00 €	690 000,00 €
S	- Excédents affectés à l'exploitation		
	- Autres réserves	215 899,73 €	181 518,15 €
	- Réintégration réserve de trésorerie		
	- Réserve compensation des déficits		
	- Réserve compensation charge amortissement		
	- Dépenses innopposables aux financeur		
	- Dépenses pour congés payés		
	- Dépenses non opposables (rep. À nveau 2011)		
P	- Amortissements comptable différés		
R	- Résultat de l'exercice	148 727,87 €	169 381,58 €
O	- Subventions d'investissement non renouvelables	42 333,00 €	20 363,00 €
P	- Subventions d'investissement avec reprise	954 019,00 €	505 000,00 €
R			
E	<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>		
S	- Provision réglementées		
	- Différence sur réalisation d'élément d'actif		
	TOTAL I	2 185 979,60 €	1 566 262,73 €
P	Provision pour risques et charges		
R	Fonds dédiés RTT		
O	Provision pour congés payés		
	TOTAL II	- €	- €
	<u>EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES</u>		
	- Emprunts obligataires		
	- Emprunts auprès des établissements de crédits		
D	- Autres		
E			
T	- Avances et acomptes reçus sur commandes		
T	- Compte de liaison interne		
E	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600,00 €	3 600,00 €
	<i>Dettes fournisseurs</i>		
	<i>Fournisseurs Factures non parvenues</i>	3 600,00 €	3 600,00 €
S	- Dettes fiscales et sociales	377,00 €	1 065,00 €
	<i>Salaires</i>		- €
	<i>Charges sociales (Urssaf)</i>	377,00 €	1 065,00 €
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	308,40 €	
	- Autres dettes		
	- Produits constatés d'avance	2 490,00 €	15,00 €
	TOTAL III	6 775,40 €	4 680,00 €
	EXCEDENT A RECYCLER		
	TOTAL GENERAL	2 192 755,00 €	1 570 942,73 €



COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2019	2018
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
- Achat non stockés de matières et fournitures		
- Service extérieurs et autres	123 766,06 €	117 983,04 €
Animation	950,00 €	1 140,00 €
Aides	3 269,18 €	6 669,19 €
Séjours et sorties	74 015,31 €	75 748,10 €
Frais postaux, téléphone, internet Reims, électricité	7 108,05 €	9 611,92 €
Frais postaux Maison des Parents	91,24 €	86,30 €
Frais postaux, téléphone, internet Ardennes	45,22 €	7,60 €
Assurances	993,74 €	984,94 €
Assurances Maison des Parents	16 463,05 €	- €
Achats divers	- €	- €
Locations	5 681,51 €	5 450,75 €
Achats actions	- €	- €
Frais mission, déplacement	783,53 €	1 095,59 €
Fournitures et consommables Reims	9 234,28 €	11 526,99 €
Fournitures et consommables Ardennes	13,70 €	134,26 €
Services bancaires Reims	211,25 €	162,00 €
Services bancaires Ardennes	- €	- €
Honoraires	4 326,00 €	4 353,60 €
Cotisations et documentation	580,00 €	1 011,80 €
Formation	- €	- €
- Impôts, taxes et versements assimilés	- €	5 256,79 €
<i>sur rémunérations</i>	- €	- €
<i>autres</i>	- €	5 256,79 €
- Charges de personnel	9 296,23 €	9 422,38 €
<i>salaires et traitement</i>	6 638,20 €	6 767,63 €
<i>charges sociales</i>	2 658,03 €	2 654,75 €
- Dotations aux amortissements et provisions		
- Autres charges	- €	2 300,00 €
<i>Dons pour la recherche</i>	- €	- €
<i>Dons à d'autres associations</i>	- €	2 300,00 €
<i>Autres</i>	- €	- €
TOTAL I	133 062,29 €	134 962,21 €
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
- Intérêts et charges assimilées	- €	- €
TOTAL II	- €	- €
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
- Sur opérations de gestion	- €	- €
- Sur exercices antérieurs	79,00 €	- €
- Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	- €	- €
TOTAL III	79,00 €	- €
TOTAL DES CHARGES	133 141,29 €	134 962,21 €
EXCEDENT	148 727,87 €	169 381,58 €
TOTAL GENERAL	281 869,16 €	304 343,79 €



PRODUITS	2019	2018
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
- Dons	244 990,57 €	232 014,71 €
<i>Dons et collectes</i>	232 601,06 €	224 831,46 €
<i>Dons et collectes Ardennes</i>	12 389,51 €	7 183,25 €
<i>Dons à recevoir</i>	- €	- €
- Actions	- €	- €
- Ventes	1 800,53 €	3 151,63 €
<i>Ventes Reims</i>	1 460,70 €	2 675,93 €
<i>Ventes Ardennes</i>	339,83 €	475,70 €
- Autres produits (Actions, etc)	27 951,00 €	25 746,60 €
<i>Actions Reims</i>	- €	- €
<i>Actions Ardennes</i>	- €	- €
<i>Théâtre Reims</i>	27 951,00 €	24 061,60 €
<i>Théâtre Ardennes</i>	- €	1 685,00 €
<i>Divers (rendus)</i>	- €	- €
- Dotations et produits de tarification	- €	- €
- Subventions d'exploitations et participations	6 513,00 €	7 760,00 €
- Reprises sur amortissement, dépréciations et prov.	- €	- €
- Report des ressources non utilisées	- €	- €
- Transferts de charges	- €	- €
- Autres produits	- €	22,02 €
TOTAL I	281 255,10 €	268 694,96 €
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
- Revenus des valeurs mobilières de placement	584,06 €	35 648,83 €
<i>Intérêts Livret Association</i>	584,06 €	603,59 €
<i>Produits Titres</i>	- €	35 045,24 €
TOTAL II	584,06 €	35 648,83 €
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	30,00 €	- €
- sur opérations de gestion	- €	- €
- sur exercices antérieurs	30,00 €	- €
TOTAL III	30,00 €	- €
TOTAL DES PRODUITS	281 869,16 €	304 343,79 €
DEFICIT		
TOTAL GENERAL	281 869,16 €	304 343,79 €



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Au 31/12/2019

Au bilan, avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019, le total est de 2 192 755.00 euros et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 148 727.87 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

METHODE GENERALE :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes comptables généralement admis :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

➤ **Changement de réglementation :**

Il n'y a pas eu de changement de réglementation sur l'exercice.

➤ **Méthode d'évaluation :**

Les conventions générales et les adaptations professionnelles sont appliquées. Il n'y a pas eu de changement sur l'exercice dans les méthodes d'évaluation.



CREANCES ET DETTES CLASSEES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR :

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant en cours	Échéance	
		moins d'un an	plus d'un an
Valeur mobilières de placement	1 204 666.37	61 666.37	1 143 000.00
Disponibilités	86 360.01	86 360.01	
Sous total trésorerie	1 291 026.38	148 026.38	1 143 000.00
Créances redevables et comptes rattachés			
Autres créances	6 000.00	6 000.00	
Charges constatées d'avance	640.96	640.96	
Produits à recevoir	440 000.00	440 000.00	
Sous total créances	446 640.96	446 640.96	
TOTAL	1 737 667.34	594 667.34	1 143 000.00



ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant en cours	Échéance	
		moins d'un an	plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Sous total dettes financières	-	-	-
Dettes fournisseurs et compte rattachés	3 600.00	3 600.00	
Dettes fiscales et sociales	377.00	377.00	
Autres dettes	308.40	308.40	
Sous total autres dettes	4 285.40	4 285.40	
TOTAL	4 285.40	4 285.40	-

Tableau des subventions

DATE	ORIGINE	SUBVENTIONS	DESTINATION
06/02/2019	CPAM Charleville	753.00 €	A chacun son cap
11/03/2019	Ville de Reims	2 600.00 €	Fonctionnement
11/03/2019	Ville de Reims	760.00 €	Séjour neige
09/07/2019	Ville de Reims	2 400.00 €	Théâtre
	TOTAL	6 513.00 €	

Tableau des dons

ORIGINE	MONTANTS
PARTICULIERS	109 477.08 €
ASSOCIATIONS	96 111.50 €
ENTREPRISES	39 401.99 €
TOTAL	244 990.57 €



Tableau variations des Fonds Propres

ETAT DES FONDS PROPRES

	Montant Début exercice	Mouvements		Montant Fin exercice
		Augmentation	Diminution	
Excédent de trésorerie affecté à l'investissement (Projet maison des parents)	690 000,00	135 000.00		825 000.00
Autres Réserves	181 518.15	34 381.58		215 899.73
Résultat	169 381.58	148 727.87	169 381.58	148 727.87
Subventions d'investissement non renouvelables	20 363.00	21 970.00		42 333.00
Subventions d'investissement avec reprise	505 000.00	449 019.00		954 019.00
TOTAL	1 566 262.73	789 098.45	169 381.58	2 185 979.60



ASSOCIATION ROSEAU

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 47, rue Cognacq Jay

51100 REIMS

SIREN 411 460 181

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



COFIDAC

**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DU GROUPE AUDIMIS
INSCRITE PRES DE LA COUR D'APPEL DE REIMS**

Parc d'Affaires Reims Champigny - Bâtiment C

Allée Jean-Marie Amelin

51370 Champigny

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des provisions.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires
Reims Champigny
Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 CHAMPIGNY

ASSOCIATION ROSEAU

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 47, rue cognacq Jay

51100 REIMS

Siren : 411 460 181

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

**Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

À l'assemblée générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires Reims
Champigny - Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 Champigny

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Champigny, le 28 février 2020

Pour la S.A.S. COFIDAC
Commissaire aux Comptes

Jean-Luc BALLEUX
Associé signataire

COFIDAC

*Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims*

*Parc d'Affaires Reims
Champigny - Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 Champigny*

Les mandats de notre commissaire aux comptes et de son suppléant arrivant à échéance, l'Assemblée Générale est invitée à les renouveler.

Première résolution :

Le mandat des commissaires aux comptes arrivant à échéance, l'assemblée décide de renouveler le mandat de COFIDAC comme commissaire aux comptes titulaire. Le mandat arrivera à échéance lors de l'approbation des comptes de l'exercice au 31/12/2025.

Résolution adoptée

Deuxième résolution :

Le mandat des commissaires aux comptes suppléant arrivant à échéance, Mr Jean-Paul TILLIER n'étant plus inscrit comme commissaire aux comptes l'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes suppléant DINICHERT VIET ASSOCIES 3, rue Gustave Alliaume à Soissons.

Le mandat arrivera à échéance lors de l'approbation des comptes de l'exercice au 31/12/2025.

Résolution adoptée

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET LE 30 DEPTEMBRE 2020

LES TRAVAUX

Les travaux de construction de la MAISON DES PARENTS ont débuté le 15 juillet 2019 avec la création d'une voie provisoire d'accès au chantier traversant une petite partie du parking des facultés de médecine, de pharmacie et les jardins de l'AMH (American Memorial Hospital, Hôpital d'enfants du CHU), la construction proprement dite a débuté courant septembre et la cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu le 3 octobre 2019.

Les travaux se sont poursuivis à un rythme soutenu conforme au planning jusqu'au coup d'arrêt dû à l'épidémie de corona virus COVID-19 au mois de mars 2020, pour reprendre lentement en mode dégradé fin avril et retrouver petit à petit un rythme plus soutenu fin mai mais ralenti par les contraintes inhérentes à l'épidémie.

Cette situation nouvelle ajoutée à deux semaines de retard prises en hiver à la suite d'intempéries a entièrement changé le planning des travaux qui se traduit par la date de **réception des travaux dans la quatrième semaine de janvier 2021** au lieu de fin octobre 2020.



LE FINANCEMENT

La décision de construire cette MAISON DES PARENTS a été prise au cours de l'AG 2018 après que l'association a eu la confirmation de la mise à sa disposition de ROSEAU d'un terrain idéalement situé à environ 250 mètres de l'Hôpital d'enfants.

Décision encouragée par l'expérience de nombreuses associations qui ont réalisé et gèrent une MAISON DES PARENTS et une réserve associative de 550 000 €, représentant environ un quart du budget estimé.

Les recherches de financement ont été immédiatement entreprises dans quatre domaines :

1. Les Fondations dont les objectifs rejoignent ceux de ce type de projet
2. Les organismes publics sociaux et de santé : ARS / CAF/ CPAM
3. Les collectivités territoriales concernées : Région/ Départements/ (Marne, Ardennes, Aube, Aisne) /Communes
4. Les particuliers, les associations, les entreprises, les clubs services

Le 31 décembre 2019, le résultat de l'exercice 2019 de ROSEAU a permis d'attribuer 100 000 € à la construction de la MAISON des PARENT tout en conservant un excédent de trésorerie de 48 727,87 .pour les actions pérennes de l'association en 2020.

Cet apport ajouté à 160 000 € de dons directs, a porté le total des fonds acquis à 1 831 352,00 € soit 88,47 % du montant des travaux, du mobilier et des équipements (voir tableau 2 des origines des fonds collectés ci-dessous).

Il restait donc 240 00000 € à trouver en 2020. L'association abordait l'année 2020 avec confiance, dans de bonnes conditions pour finaliser le financement de la MAISON DES PARENTS **mais c'était sans compter sur le COVID 19 !**

Les débuts d'années sont toujours peu propices aux collectes de dons mais cette année, comme le montre de façon criante la courbe de l'évolution du financement du projet (Tableau 1), c'est le calme plat pour tout le premier semestre où nous n'avons engrangé que 65 000 € en 9 mois !

A ce jour le montant total des fonds acquis se monte à 1 896 352 € soit 91,61 % du montant des travaux. Il reste à trouver 173 648 € !

TABLEAU 1

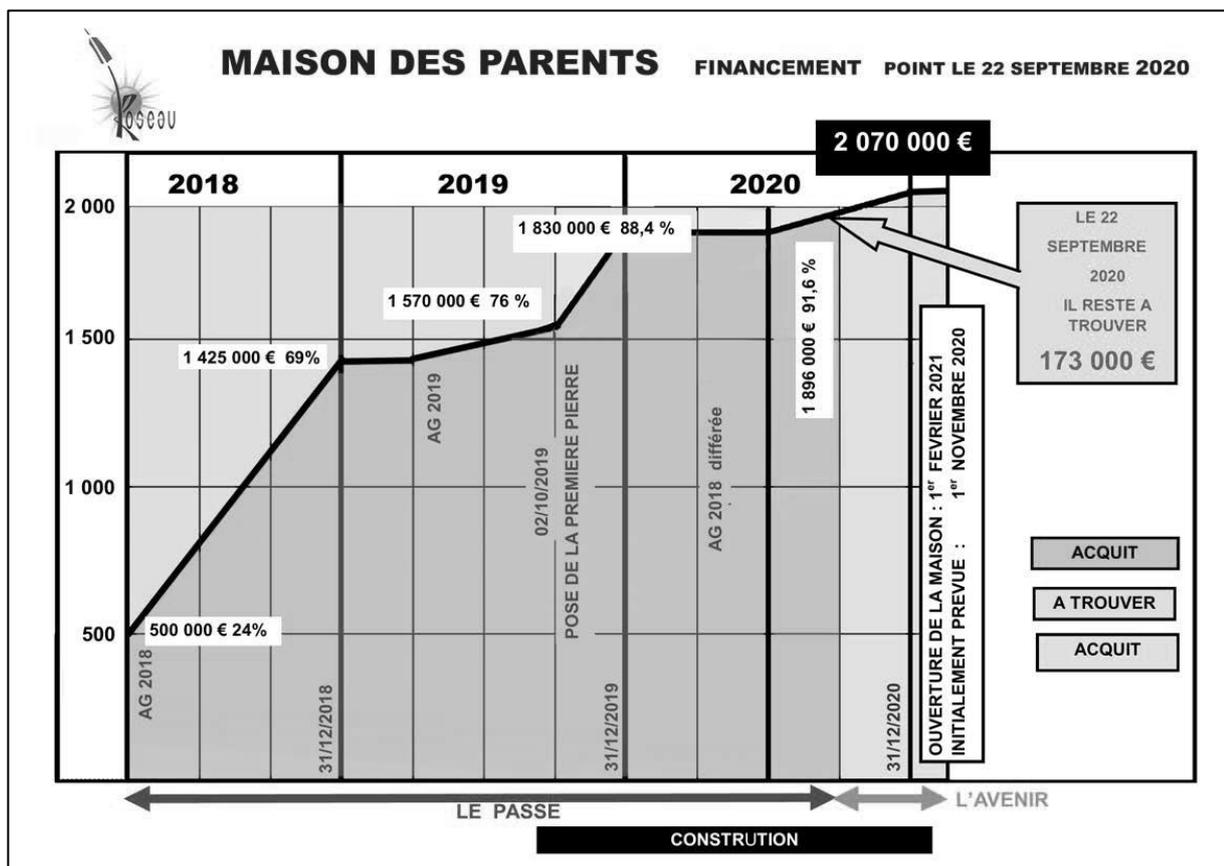


TABLEAU 2

CONSTRUCTION DE LA MAISON	1 896 352,00 €
COLLECTIVITES TERRITORIALES	187 333,00 €
REIMS	50 000,00 €
COMMUNES DE CHAMP. ARD. moins de 10 000 hab. (2018)	20 363,00 €
COMMUNES DE CHAMP. ARD. moins de 10 000 hab. (20 19)	11 970,00 €
AUTRES COMMUNES plus de 10 000 habitants	5 000,00 €
DEPARTEMENT MARNE	50 000,00 €
REGION GRAND EST	50 000,00 €
FONDACTIONS	484 019,00 €
PIECES JAUNES	250 000,00 €
CREDIT AGRICOLE	65 000,00 €
PRINCESSE GRACE DE MONACO	100 000,00 €
FONDATION SMURFIT KAPA	69 019,00 €
ORGANISMES PUBL. SOCIAUX ET DE . SANTE	375 000,00 €
ARS	200 000,00 €
CAF MARNE	100 000,00 €
CAF ARDENNES	30 000,00 €
CPAM MARNE	10 000,00 €
CAF AISNE	25 000,00 €
MSA	10 000,00 €
PARTICULIERS ENTREP. ASSOC. CLUBS SERV. *	300 000,00 €
TOTAL 31/12/2018	135 000,00 €
Du 01/01/2019 au 31/12//2019 *	100 000,00 €
Du 01/01/2020 au 31/12//2020 * Potentiel certain à ce jour	50 000,00 €
Les dons des comités départementaux de La Ligue Contre le Cancer depuis le 01/01/2018 sont inclus dans ce domaine. Marne: 20 000 € Ardennes: 5 000 € + 10 00 €	
Comité Aube de La Ligue Contre le Cancer	15 000,00 €
APPORT INITIAL DE ROSEAU 31/12/217	550 000,00 €
dont 20 000 € du Comité Hte Marne de La Ligue Contre le Cancer versés en 2017	550 000,00 €
SITUATION PAR RAPPORT AUX COUTS	
Coût du bâtiment:	1 925 000,00 €
Coût de l'ameublement et des équip. électroménagers de base:	145 000,00 €
Coût total:	2 070 000,00 €
RESTE A TROUVER :	173 648,00 €
RESERVE DE TRESORERIE POUR LE FONCTIONNEMENT	
RAPPEL: Indépendamment des fonds destinés à la réalisation proprement dite de la MAISON, l'association a provisionné cette somme pour faire face aux frais de fonctionnement de la MAISON de la première année.	140 000,00 €

On retrouve dans la partie « Particuliers, Entreprises-Associations-Clubs services » de ce tableau les 65 000 € acquis depuis le début de l'année qui comprennent un apport potentiel de 50 000 € issus du résultat prévisible de l'exercice 2020 de l'association.

A ce sujet, le cumul de l'apport du groupe « Particuliers, Entreprises-Associations-Clubs services » depuis le 1^{er} janvier 2018 avec l'apport initial de ROSEAU qui a les mêmes origines, est de 850 000 € soit 41 % du montant du projet. Ces 850 000 € proviennent de sources non institutionnelles, dont plus de la moitié par des dons directs de particuliers et le reste à travers des associations et clubs services. L'apport des entreprises est pratiquement négligeable.

Il faut le souligner car c'est un cas tout à fait exceptionnel dans la réalisation d'un tel projet par une association.

La conclusion est que nous ne devons pas baisser les bras dans nos recherches de fonds, nous avons de nombreuses pistes en cours qui, nous avons l'habitude, se traduisent dans 8 cas sur dix par un échec. Nous avons de bonnes raisons d'avoir la certitude de boucler ce financement, ne serait-ce qu'avec un petit reliquat emprunté.